

En 2025 nous avons reçu 27 comptes-rendus des DAR contre seulement 10 comptes-rendus des CCR. Est-ce que ces comptes-rendus restent au sein des comités départementaux ? Pour rappel, il est important que la commission réceptionne tous les CR car leur synthèse est transmis à la commission J&A de la FFCO afin d'alimenter les différents séminaires.

La commission a été sollicitée par un DAR suite au non-respect des règles d'organisation de la part d'un membre licencié du club organisateur de 2 compétitions départementales au CN et d'un comportement irrespectueux envers l'expert concerné et ceci en présence des coureurs. Un courrier a été adressé à cette personne.

Inversement les experts sont tenus de prendre en compte des remarques formulées par la commission suite à des retours de courses de la part de coureurs.